

## DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL ET FAITS MARQUANTS JUILLET À DÉCEMBRE 2016

### Réception :

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- M. le conseiller fédéral Guy Parmelin à l'occasion de l'Assemblée de l'UDC du Valais romand
- une concentration de passionnés de Harley-Davidson

### Entretien des extincteurs :

La Commune a négocié un nouveau contrat avec la maison Abrifeu SA, Riddes concernant le contrôle de l'ensemble des extincteurs équipant les bâtiments communaux.

### École :

Une matinée de vélo a été organisée le 27 septembre aux abords du Complexe du Pérosé.

### Transports scolaires :

La Commune a signé un nouveau contrat de transports scolaires avec l'entreprise Tornay Transports Sàrl pour l'année scolaire 2016-2017.

### École en santé :

Suite à une intervention de l'Administration communale, Pro Juventute Martigny a accepté d'octroyer une aide financière dans le cadre de ce projet.

### C.O. Fully-Saxon :

- **Obtention du label Minergie** : EnerConseil, Sion
- **Contrôle électrique** : Valconnect SA, Saxon
- **Contrôle de réception des installations électriques** : Effitec SA, Sion

Les Communes de Fully et de Saxon ont confié à la société ASSCOM SA, Martigny le mandat pour la gestion administrative de l'Association du CO Fully-Saxon pour une période de deux ans.

### Association du CO de Martigny :

Suite aux demandes des communes de l'Est du District, l'Association a été dissoute au 31 décembre 2016. La vente des bâtiments de St-Jeanne Antide à la Commune de Martigny et du Cycle de Leytron aux communes de l'Est du District ont permis d'enregistrer des recettes nettes extraordinaires respectivement de Fr. 765'804.00 et de Fr. 1'012'650.00 pour notre Commune.

### **Cours pour apprentis :**

Mmes Frédiane Thurre, Nelly Conscience, Marion Loetscher et M. Mario Gross complètent l'effectif des personnes donnant des cours d'appui aux apprentis rencontrant des difficultés scolaires.

### **Jumelage :**

Les nouvelles Autorités de Bouliac se sont déplacées à Saxon du 22 au 25 septembre.

La Commission du Jumelage s'est rendue à Bouliac du 28 au 31 octobre.

### **Salle polyvalente :**

Le Conseil a confié les mandats suivants :

- **Mandat d'architecte** : Suter & Sauthier Architectes SA, Sion
- **Audit énergétique** : SEIC SA, Vernayaz
- **Échafaudages** : Von Ro Cerdeira SA, Charrat
- **Travaux de démontage des sols et des isolations** : Michel Maret, Saxon
- **Travaux d'assainissement et de nettoyage du matériel** : Belfor SA, le Mont-sur-Lausanne
  
- **Chapes** : B&A Chapes Isolation Sàrl, Saxon
- **Installations de chauffage** : Forré SA, Saxon
- **Revêtement de sol** : Réalsport Group, Fully
- **Chauffage provisoire** : MDT, Vuisternens-devant-Romont
- **Ingénieurs CVS** : David Vergères Sàrl, Erde

### **Règlement d'attribution des mérites culturels :**

Le Conseil a adopté le nouveau règlement qui permet l'octroi de mérites culturels. Ce règlement sera présenté à la prochaine Assemblée Primaire pour approbation.

### **Réseau de mamans de jour :**

Mmes Idalina Ferreira Rodrigues Santos et Katia Giroud ont été engagées dès le 15 septembre pour compléter la structure. Mme Ariane Nicolo a démissionné de son poste de maman de jour, mais continue d'occuper le poste de coordinatrice du réseau. Mme Elisabete Ferreira Pereira rejoindra la structure dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **Parking derrière le Casino :**

Les travaux d'aménagement du parking ont été adjugés à l'entreprise Joseph Carron SA, Saxon.

### **Pont de Saillon :**

Le Conseil est intervenu auprès du Chef de la section du Service des routes, transports et cours d'eau pour effectuer des travaux de réparation de l'ouvrage. Ceux-ci seront entrepris par le Canton en 2018, voire en 2019.

### **Machines :**

La Commune a fait l'acquisition d'une saleuse auprès de l'entreprise Chappot SA, Saxon.

### **Parois antibruit CFF et A9 :**

Les travaux de pose des parois le long des voies CFF ont débuté le 1<sup>er</sup> décembre et devraient durer jusqu'à fin février 2018.

Quant aux parois prévues le long de l'autoroute A9, les travaux devraient débuter en février 2017 selon l'OFROU.

### **Intempéries :**

Suite aux intempéries du 23 juillet et aux laves torrentielles survenues dans le Torrent de Vella, le Conseil a adjugé les travaux d'entretien et de vidage du dépotoir de la Pierre aux entreprises Jacques Lambiel et Gino Arbace SA, Saxon.

### **Gestion des eaux pluviales :**

Le Conseil a adjugé le mandat d'étude à la société RWB Hydroconcept SA, Martigny, pour identifier les mesures à prendre pour réduire le volume des eaux claires parasites qui saturent la STEP.

### **Contrôles thermiques :**

M. Damien Pedroni de Saxon, titulaire d'un brevet de conseiller énergétique, a accepté de collaborer avec la Commune pour effectuer les contrôles des nouvelles constructions au niveau de l'isolation du radier, des façades et des fenêtres ainsi que de la toiture.

### **Piste VTT de descente de la Tzoumaz :**

Le Conseil a préavisé favorablement le projet de création d'une piste de descente de VTT qui traversera la région des Etablons de Saxon.

### **Tables panoramiques sur la Pierre à Voir :**

Le Conseil a confié à la société Your Panorama, de Rosshäusern, la réfection des panneaux qui ont été endommagés. Les Offices de tourisme de Verbier et de la Tzoumaz ont accepté de participer au financement d'une partie de cet investissement.

### **Projet d'agglomération du « Coude du Rhône » :**

Le Conseil a préavisé favorablement l'engagement de la Commune de Saxon dans le cadre du dépôt d'un projet d'agglomération de 4<sup>ème</sup> génération, à l'échelle de l'agglomération dite du « Coude du Rhône ».

### **Auberge de la Pleyeux :**

Le Conseil a accepté une modification du contrat de location prévoyant la fermeture de l'auberge du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril de chaque année.

### **Casino de Saxon :**

La société Gourmet Service Sàrl de Montreux a repris l'exploitation du Casino.

### **Location de terrains :**

Le Conseil a confié, contre bons soins, à M. Olivier Kohli de Saxon l'entretien de deux parcelles agricoles situées dans la région du Canal des Frasses.

La Commune a loué aux CFF environ 500 m<sup>2</sup> de la parcelle acquise à Nestlé Waters SA, aux Pras-Longs, pendant toute la durée du chantier lié à la pose de parois antibruit.

### **Forum économique :**

Organisé par la « Commission promotion économique », le 10<sup>ème</sup> Forum s'est déroulé au Casino le 18 novembre en présence des orateurs suivants :

- M. Jean-Pierre Roth  
Président de la Banque Cantonale de Genève  
Ancien Président de la Banque Nationale Suisse
- M. Yvan Aymon  
Président de l'Association des Entreprises "Valais excellence" et de l'Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais.
- M. Martial Saugy  
Directeur du REDs (Centre de recherche et d'expertise des sciences anti-dopage)  
Ancien Directeur du Laboratoire suisse d'analyse du dopage (LAD)

### **Société de Développement :**

Le Conseil a soutenu la proposition de la Société de Développement quant à l'acquisition d'une dameuse de piste d'occasion auprès de la maison Prinoth SA, Salquenen, pour l'entretien de la piste de luge.

### **Aménagements à la Route du Canal :**

Les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable ont été adjugés comme suit :

- **Génie civil (secteur Est)** : Joseph Carron SA, Saxon
- **Génie civil (secteur Ouest)** : Maret Michel, Saxon
- **Appareillage (secteur Est)** : Forré SA, Saxon
- **Appareillage (secteur Ouest)** : Pedroni Marcel & Fils SA, Saxon
- **Electricité** : Farinet Electricité SA, Saxon

### **Réseau d'eau potable :**

Les travaux concernant le projet de bouclage du réseau d'eau potable au Vacco ont été adjugés comme suit :

- **Génie civil** : Jacques Lambiel, Saxon
- **Appareillage** : Marcel Pedroni & Fils SA, Saxon

### **Règlements communaux de l'eau potable et des eaux usées :**

Le Conseil d'Etat a homologué les nouvelles fourchettes des règlements en séance du 19 octobre 2016.

### **Espace réservé aux cours d'eau :**

Le mandat d'ingénieur a été confié au bureau François-Xavier Marquis Sàrl, Monthey.

### **Réseau des eaux usées :**

Les travaux de remplacement de canalisations d'égouts au Tièdre et à l'Arbarey ont été adjugés aux entreprises TPEA Saxon Sàrl, Saxon et Jacques Lambiel, Saxon.

### **STEP :**

Les travaux d'agrandissement ont été adjugés comme suit :

- **Dessablage/Déshuilage** : Techfina SA, Petit-Lancy
- **Boues activées** : Syngas AG, Münchenstein
- **Décantation secondaire** : Alpha Wassertechnik AG, Zurich
- **Relevage et dégrillage** : Techfina SA, Petit-Lancy
- **Dégrilleur d'orage** : Romag Aquacare AG, Düringen
- **Mandat d'ingénieur en protection incendie** : BG Ingénieur Conseil SA, Lausanne

Le Canton a confirmé l'octroi de subventions au taux de 23% calculé sur le coût des travaux, mais avec un montant maximum arrêté à Fr. 2'422'211.00. Les travaux devraient débuter en mai 2017.

Suite à une erreur humaine, le Canal du Syndicat a été pollué en date du 1<sup>er</sup> octobre 2016 par des rejets de la STEP. Le sinistre a été annoncé à notre assureur RC.

### **Téléverbier :**

Le Conseil a décidé de maintenir la participation communale de Fr. 50.00 pour les enfants et jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans qui prennent l'abonnement annuel des 4 Vallées.

### **Droit de cité :**

Sur préavis de la Commission du Droit de Cité, le Conseil a accepté les demandes présentées par :

- Pedro Silvério Costa et sa famille

- Angelo Bizarro Da Silva
- Barbara Bizarro Da Silva
- Domingos Teixeira Da Silva et sa famille
- Antonio Carochinho Termentina et son épouse
- Pedro Rocha Vidinha et sa famille
- Antonio Manuel Da Silva Rosario et sa famille
- Paulo Jorge Da Silva Almeida et sa famille
- Antonio César Fidalgo Novo Da Silva
- Rudolfo Raimundo Cristo
- Luis Miguel Marcia Isabel et son épouse
- Nuno Alexandre Silva Cordeiro et sa famille
- Luis José Moco Cristo et son épouse
- Nuno Paulo Cardoso Da Silva et sa famille
- Serena Cambria
- Tamara Semedo De Oliveira
- Arlindo Goncalves Matos
- Rifat Jahiu et son épouse

Saxon, avril 2017